

# Programme des enseignements - PASS

## 1. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION SANTÉ (OS)

Les UE de l'Option Santé correspondent à 18 ECTS et sont ainsi réparties sur l'année :

SEMESTRE 1			SEMESTRE 2		
<u>Unité d'enseignement</u>	<u>Volume horaire</u>	<u>ECTS</u>	<u>Unité d'enseignement</u>	<u>Volume horaire</u>	<u>ECTS</u>
Chimie-Biochimie	30h	4	Biostatistiques	10h	1
Biologie Cellulaire	20h	2	Histologie - Embryologie	20h	2
Physique-Biophysique	15h	2	Physiologie	20h	2
Anatomie	15h	1	Médicament	15h	2
			Santé Publique	10h	1
			Sciences Humaines et Sociales	5h	1

## 2. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DU TRONC COMMUN SANTÉ (TCS)

Les UE du Tronc Commun Santé correspondent à 12 ECTS et sont ainsi réparties sur l'année :

SEMESTRE 1			SEMESTRE 2		
<u>Unité d'enseignement</u>	<u>Volume horaire</u>	<u>ECTS</u>	<u>Unité d'enseignement</u>	<u>Volume horaire</u>	<u>ECTS</u>
Biologie Moléculaire - Génétique	15h	1	Biophysique	10h	1
Histologie - Embryologie	15h	2	Biostatistiques	15h	1
Physiologie	11h	1	Santé Publique	10h	1
Anatomie	11h	1	Médicament	15h	2
Sciences Humaines et Sociales	15h	1	Microbiologie	12h	1

### 3. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES SPÉCIALITÉS SANTÉ (SP)

---

Les UE des Spécialités Santé correspondent à 6 ECTS. Les enseignements se déroulent sur les deux semestres mais ne donnent lieu à une évaluation qu'au second semestre.

<b>SPÉCIALITÉ SANTÉ</b>	<b>Unités d'enseignement</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>ECTS</b>
<b>Médecine</b>	Histologie – Embryologie	<b>6h</b>	<b>2</b>
	Anatomie	<b>22h</b>	<b>2</b>
	Physiologie	<b>22h</b>	<b>2</b>
<b>Maïeutique</b>	Histologie - Embryologie	<b>13h</b>	<b>1</b>
	Anatomie	<b>14h</b>	<b>2</b>
	Unité Fœto-Placentaire	<b>13h</b>	<b>2</b>
	Etymologie	<b>10h</b>	<b>1</b>
<b>Odontologie</b>	Morphogénèse Crânio-Faciale	<b>18</b>	<b>2</b>
	Anatomie	<b>15h</b>	<b>2</b>
	Biomatériaux	<b>14</b>	<b>2</b>
<b>Pharmacie</b>	Bases chimiques du médicament	<b>32h</b>	<b>4</b>
	Biodiversité, eucaryotes et pharmacie	<b>18h</b>	<b>2</b>
<b>Kinésithérapie</b>	Histologie – Embryologie	<b>9h</b>	<b>1</b>
	Anatomie	<b>12h</b>	<b>2</b>
	Physiologie	<b>12h</b>	<b>2</b>
	Kinésithérapie	<b>12h</b>	<b>1</b>

Chaque étudiant choisit obligatoirement une Spécialité Santé (SP1) et peut de façon facultative choisir une deuxième Spécialité Santé (SP2).

Le choix de cette (ces) Spécialité(s) Santé s'effectuera au cours des premières semaines de l'année universitaire. Le choix d'inscription des étudiants sera réalisé par voie informatique selon les modalités et le calendrier présentés aux étudiants en début d'année.

#### **4. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION DISCIPLINAIRE (OD)**

---

Les UE de chaque Option Disciplinaire proposée au sein de l'Université correspondent à 18 ECTS et sont réparties sur les 2 semestres.

Les Options Disciplinaires proposées au sein du Parcours Accès Spécifique Santé pour l'année universitaire 2021-2022 sont les suivantes :

- Chimie
- Économie et Gestion
- Humanités
- Informatique
- Mathématique
- Physique
- Psychologie
- Sciences de la Vie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences pour l'ingénieur

Les UE de ces Options disciplinaires (OD) sont présentées en annexe de la présente réglementation (cf. **Annexe 1 – Unités d'enseignement des Options disciplinaires**)

#### **5. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT D'ANGLAIS (AN)**

---

L'UE d'Anglais comptabilise 6 ECTS et correspond à 20 heures d'enseignement.